



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

En exercice : 11  
Présents : 10  
Procuration : 00  
Votants : 10

L'an Deux Mil Vingt-trois, le Dix-sept Janvier  
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

**PRESENTS** – Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, M. Mathieu LEVIGNAT, M. Christophe MAZEAU, Mmes Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

**ABSENT EXCUSE:** M. Nicolas ROUSSEL

**SECRETAIRE :** Mme Brigitte ROUSSEAU

**Date de convocation :** 12/01/2023

### CREATION DES POSTES D'ADJOINTS 2023/003

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-2 et L.2122-7-2,

Considérant que le conseil municipal dispose de la faculté de déterminer le nombre d'adjoints au maire appelés à siéger,

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales fixe le nombre de postes d'adjoints à 30 % maximum de l'effectif total du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'approuver la création de 3 postes d'adjoints.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Publié le 23/01/2023

Le Maire  
Ch. Cathus



Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire, Christophe CATHUS

CATHUS

